

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 28 janvier 2025

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION			
2025 01 01	Désignation du secrétaire de séance	18	16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	DESIGNE Mme Anne-Marie JAN comme secrétaire de séance.
2025 01 02	Procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2024	18	16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	APPROUVE le procès-verbal
2025 01 03	Extension du cimetière de Croas Dom Herry : Validation de l'APD	18	16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	VALIDE l'Avant-Projet Définitif pour l'extension du cimetière Croas Dom Herry AUTORISE le lancement de la consultation des entreprises AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document se référant à ce dossier. PRECISE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2025 (article 231 opération 238 – Extension du cimetière Croas Dom Herry).
2025 01 04	Extension du cimetière de Croas Dom Herry : autorisation conférée au maire pour déposer le permis d'aménager au nom de la commune	18	16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à déposer une demande de permis d'aménager ou toute autre demande d'autorisation d'urbanisme (Déclaration préalable, per-mis de construire) au nom de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem relatif à l'extension et l'aménagement du cimetière de Croas Dom Herry, ainsi que tout document nécessaire au dépôt et l'obtention des autorisations d'urbanisme susvisées.
2025 01 05	Extension du cimetière de Croas Dom Herry : Honoraires de maîtrise d'œuvre opérationnelle		16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	ARRÊTE la rémunération du cabinet de maîtrise d'œuvre ARTOPIA (SAS TERRA HUMANIS) à 22 261.78 € HT, soit un taux de rémunération de 6.30 % du montant prévisionnel des travaux en phase APD AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer les pièces relatives aux honoraires de maîtrise d'œuvre opérationnelle selon les éléments de mission susvisées dans le cadre l'extension et l'aménagement du cimetière de Croas Dom Herry, ainsi que tout document se référant à ce dossier.

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION			
2025 01 06	Assainissement : Devis pour le renouvellement du réseau de refoulement Rue de Rostrenen		16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Eric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0		0	AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer le devis suivant : Programme : Renouvellement réseau de refoulement Rue de Rostrenen Entreprise : LE DU TRAVAUX PUBLICS (Réseaux) – La Vallée – 22170 Chateleaudren Montant : 23 515.00 € HT, soit 28 218.00 € TTC Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2025 assainissement - imputation 2315.
2025 01 07	Projet Graff : devis pour la réalisation d'une fresque participative		16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Eric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0		0	AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer le devis suivant : Programme : Création et réalisation d'une fresque décorative sur le mur de la salle Ty Ar Pelem Entreprise : SMZ STYLEMAKERZ -29 Rue Pinot Duclot – 22000 SAINT-BRIEUC Montant : 5 661.00 € TTC (non assujettie à la TVA art.293 B CGI) Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2025 communal - imputation 2135 opération 177.
2025 01 08	Cession d'une parcelle au Département des Côtes d'Armor dans le cadre du projet de construction d'un collège accord de principe		16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Eric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0		0	VALIDE le principe du transfert au Département des Côtes d'Armor à titre gratuit de l'emprise de la parcelle AC 547 nécessaire au projet de reconstruction du collège Jean Jaurès dans le cadre réglementaire des compétences du Département. PRECISE que l'emprise d'une surface indicative de 500 m² sera à régulariser par l'intervention d'un géomètre. AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer tout document se référant à ce dossier.
2025 01 09	Délibération portant création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité		16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Eric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0		0	AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, dans les conditions fixées à l'article L. 332 23-1° du Code général de la fonction publique, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.
2025 01 10	Dépenses d'investissement Application de l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales	18	16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Eric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0		0	AUTORISE Madame Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'année 2025 dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget communal de l'année 2024 et du budget assainissement 2024 dans les conditions exposées : 303 100 € (< 25% x 1 708 538.59 €) pour le budget communal 49 500 € (< 25% x 201 683.53 €) pour le budget assainissement

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal	
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION				
2025 01 11	Réhabilitation de l'îlot Mairie : devis de l'ADAC 22 pour une assistance à maîtrise d'ouvrage	18	16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0		0		AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer le devis de l'ADAC 22 d'un montant de 6 240.00 € HT, soit 7 488.00 € TTC DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2025
2025 01 12	Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal	18	16	2	1	17	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, SCHMITT Véronique, MOLLET Marine, THEBAUD Sonia donnant procuration à FRABOULET Solenn		0		0		PREND NOTE des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal